

MADDE YAYIMLANDIKTAN SONRA GELEN DOKUMAN

PRASSE K.G., 1972 – *Manuel de grammaire touarègue (Tabaggart) : Phonétique, écriture, pronoms*, Copenhague : Akademisk Forlag.

RIDOUANE R., 2008 – « Syllables without vowels: Phonetic and phonological evidence from Tashlhiyt Berber », *Phonology* 25, p. 321-359.

RIDOUANE R. & FOUGERON C., 2011 – « Schwa elements in Tashlhiyt word-initial clusters », *Journal of Laboratory Phonology* 2, p. 1-26.

RÖTTGER T., 2016 – *Tonal placement in Tashlhiyt Berber*. Doctoral Dissertation, University of Cologne.

SAA F., 1995 – *Aspects de la morphologie et de la phonologie du berbère parlé dans le ksar Zenaga à Figuig Maroc*, Thèse de Doctorat, Université Paris 3.

SAÏB J., 1976 – *A Phonological Study of Tamazight Berber: Dialect of the Ayt Ndhir*, Doctoral dissertation, University of California, Los Angeles.

SAÏB J., 1976 – « Schwa insertion in Berber. Un problème de choix », *Afroasiatic Linguistics* 3, p. 71-83.

SAÏB J., 1994 – « La voyelle neutre en tamazight berbère : entre la « fiction » phonologique et les exigences du lettrisme », *Études et Documents Berbères* 11, p. 159-175.

TAINÉ-CHEIKH C. & COHEN D., 2000 – « À propos du zénaga. Vocalisme et morphologie verbale en berbère », *Bulletin de la société de linguistique de Paris* XCV 1, p. 269-322.

TIGZIRI N., 1998 – « Deux notes de phonétique acoustique berbère kabyle », *Études et Documents Berbères*, 15-16, p. 73-80.

Rachid RIDOUANE

S24. SCOLARISATION (en berbère) : Algérie

L'introduction en 1995 de l'enseignement du berbère dans l'école publique en Algérie a engagé l'État dans un processus tout à fait inédit. Les configurations et la gestion administratives de cette innovation dépendent a priori de régulations stratégiques, juridiques et organiques définies par l'Institution, mais on constate que les données sociolinguistiques et historiques déterminent aussi largement certains aspects du processus.

Bien que l'Institution n'utilise pas la catégorie « politique linguistique » dans son discours et ses textes, les modalités annoncées et les ressources sélectionnées s'y apparentent manifestement (Chaker 1997 ; Baggioni 1997 ; Boyer 2005, 2010). Ainsi, les grandes orientations et les étapes de la structuration de l'enseignement sont intéressantes à la fois du point de vue des politiques éducatives et des réalités sociolinguistiques qu'elles révèlent (Kremnitz 2012 ; Costa 2012 ; Gasquet-Cyrus 2012).

Les débuts de l'expérience d'enseignement : De la revendication aux mesures institutionnelles

Le boycott scolaire total (dit « grève du cartable ») initié par le Mouvement Culturel Berbère, qui a touché toute la Kabylie à partir de septembre 1994, a débouché sur les 'Accords du 22 avril 1995' entre le MCB et le

Gouvernement et sur la création du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA – cf. D. Abrous 1995 ; Chaker 1997). Ces événements marquent « l'institutionnalisation de tamazight » (Chaker 2004, 2012, 2015 ; N. Abrous 2010, 2013, 2017), avant même son accession au statut de « langue nationale » en mai 2002 et de « langue officielle » en février 2016.

L'ouverture, en septembre 1995, des classes pilotes de langue berbère dans des collèges et lycées de seize départements situés dans les principales régions berbérophones (Kabylie, Aurès, Mزاب, Chenoua, aire touarègue) marque incontestablement une ère nouvelle pour « tamazight à l'école ». Quelques établissements situés dans des centres urbains connaissant une importante implantation de locuteurs berbérophones (Alger, Tipaza, Oran) sont également associés à l'expérience. Les premières classes choisies pour cette introduction sont les classes d'examens (Brevet des Collèges et Baccalauréat). Les établissements scolaires ont été sélectionnés en fonction de la disponibilité d'un enseignant ayant suivi la formation accélérée organisée par le MEN (voir *infra*).

Le MEN publie alors « un plan d'action » explicitant les axes et les étapes de l'introduction du berbère et les niveaux d'enseignement concernés ; on y relève notamment les objectifs suivants :

- Le démarrage à partir de la première année du collège devra aboutir à une épreuve de tamazight à l'examen du Brevet de l'année scolaire 2000-2001.
- L'élaboration des manuels scolaires, l'organisation de stages de formation pour les enseignants et le recrutement d'inspecteurs.
- La généralisation de l'enseignement de tamazight à tous les niveaux scolaires (du primaire au secondaire) et à l'échelle de tout le territoire national.

Sur le plan pédagogique et technique, on fixe les méthodes d'encadrement. Le volume horaire initial est de 2 heures hebdomadaires.

Le Comité pédagogique scientifique et culturel (CPSC) du HCA, qui est en charge de recruter les premiers enseignants, édite une « feuille de route » quasiment similaire au « plan d'action » du MEN.

L'enseignement est dispensé dans la variété linguistique régionale (kabyle, chaoui...), autour d'activités précisées : lecture, écriture et compréhension (circulaire n°174/021995 du 24 septembre 1995). Le MEN recommande également la traduction des « hymnes et chants nationaux » et encourage la correspondance scolaire interdialectale – proposition qui semble être restée sans concrétisation.

À sa mise en place, l'enseignement du berbère est caractérisé par l'improvisation, la gestion au cas par cas et le manque de communication entre les intervenants. La rentrée est retardée dans certains établissements, les demandes d'ouvertures de certains établissements ne sont pas satisfaites...

01 lemmuz 2020